



Pages documentaires

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

AUG 21 1999
ADUT

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

doc
CA1
EA9
R71
FRE
1972
octobre

N° 71
(Révision d'octobre 1972)

LES ESQUIMAUX DU CANADA

(Préparé par le Groupe d'information sur le Nord, Bureau du Conseiller en information publique, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa.)

Le Nord canadien a été le théâtre de nombreux changements au cours des dernières années et la vie des Esquimaux en a été presque totalement modifiée. Il y a seulement quelque 80,000 Esquimaux dans le monde et 17,000 environ vivent au Canada. C'est le seul peuple indigène qui vive à la fois en Asie et en Amérique et fasse partie de quatre nations: l'U.R.S.S., les États-Unis, le Canada et le Danemark.

Les vieux récits et la recherche archéologique nous font voir les Esquimaux du Canada disséminés jusque beaucoup plus au sud qu'aujourd'hui, et notamment le long du littoral atlantique. Au début du dix-septième siècle, on notait leur présence sur la côte nord du golfe Saint-Laurent et sur toute la côte du Labrador. Dans la région de la baie d'Hudson, ils ne semblent qu'être avancés au sud du cap Jones sur la côte orientale, et de Churchill, sur la côte ouest.

À l'origine, les Esquimaux sont un peuple côtier; le phoque, le morse, le poisson, les ours polaires et les baleines sont leur source d'alimentation. Pourtant, il y a des siècles, tout un groupe s'est séparé du reste de la population pour suivre le caribou à l'intérieur des terres où ils mèneront une vie plus primitive. Le caribou servait de nourriture ainsi que le poisson des lacs. On se chauffait à la flambée des arbustes, plutôt que de griller de la graisse de baleine; on se tenait loin de la mer.

Bien que les premiers explorateurs de l'Arctique canadien aient eu pendant trois siècles certains contacts avec les Esquimaux, ils n'ont guère traité avec eux. L'Arctique s'est développé beaucoup plus tardivement au Canada qu'en Europe et en Asie. Alors que leurs cousins d'autres pays faisaient déjà le commerce avec les Blancs, maints Esquimaux ne s'imaginaient pas qu'il pût exister d'autres hommes qu'eux. Ils se donnaient pour nom *Inuit*, c'est-à-dire les Gens, les seules gens.

Arrivée des baleiniers

Ce n'est qu'à l'arrivée des baleiniers, au début du dix-neuvième siècle, qu'un certain changement s'amorça. Vers la fin du siècle,

53965975

Les Esquimaux, grâce à leur trafic avec les baleiniers, en étaient arrivés à compter dans une certaine mesure sur les fournitures des Blancs. La vie errante, caractéristique de l'âge de pierre, devenait moins attrayante.

En 1821, les premiers navires britanniques s'aventurèrent dans le détroit de Davis et la mer de Baffin; ils furent suivis de vaisseaux des États-Unis. La vapeur ayant supplanté la voile, la chasse à la baleine s'étendit, dans les années 1860, à presque toutes les eaux navigables de l'Arctique oriental. Pendant les dix années qui suivirent, les baleines se firent plus rares, et les baleiniers des États-Unis se tournèrent vers l'ouest, venant ainsi en contact avec les Esquimaux nomades des extrémités occidentales de l'Arctique canadien.

C'est des baleiniers que la plupart des Esquimaux apprirent l'usage des bateaux de pêche en bois, des armes à feu et des produits de provenance étrangère comme les habits, les denrées, les outils et le tabac. Grâce à ces Blancs, ils s'initiaient à une méthode de chasse entièrement différente de la leur.

Lorsque des opérations de pêche devaient avoir lieu dans des régions où il n'y avait pas d'Esquimaux, on en amenait un grand nombre — hommes, femmes et enfants — au printemps, et on les ramenait à l'automne, si le navire n'hivernait pas. Dans le cas contraire, les Esquimaux demeuraient à bord ou vivaient dans les environs jusqu'à la saison suivante. Mal rétribués, ils étaient cependant assurés d'avoir de la viande quand la chasse à la baleine était fructueuse. Même dans les pires années, ils recevaient généralement assez de nourriture et d'autres approvisionnements pour passer l'hiver. Certains héritaient des vaisseaux; les hommes faisaient presque tous l'acquisition de fusils, de munitions, de vêtements et d'outils; les femmes, de couteaux, d'ustensiles de cuisine, d'aiguilles et d'allumettes. Après un siècle de massacre, la chasse à la baleine prit fin, mais les Esquimaux en sortirent mieux équipés de diverses façons pour faire leur vie chez eux.

Les seuls groupes importants d'Esquimaux qui n'avaient pas connu, au début du siècle présent, les effets du contact avec les baleiniers ou la Compagnie de la baie d'Hudson étaient ceux de l'hinterland des districts de Keewatin et du Mackenzie, et ceux des régions côtières est de l'Arctique occidental.

Bien que la Compagnie de la baie d'Hudson ait trafiqué dans tout le sud et l'ouest du Canada pendant près de deux siècles et demi et que ses navires aient sillonné le détroit d'Hudson chaque année au

cours de cette période, ce n'est qu'en 1909 que Londres commença à étudier sérieusement la possibilité d'étendre les opérations jusqu'en territoire esquimau. C'est à Wolstenholme, sur la rive sud du détroit d'Hudson, que fut établi le premier poste de traite en territoire exclusivement esquimau. Aménagés respectivement en 1830 et en 1854, les postes de Fort-Chimo et de Little Whale River avaient, dès le dix-neuvième siècle, exercé une influence tout le long de la côte qui les séparait.

Vers 1923, une chaîne de postes avait été érigée des deux côtés du détroit d'Hudson, sur la côte est de la baie d'Hudson jusqu'à Port Harrison, et sur la côte ouest jusqu'à Repulse Bay. L'Arctique occidental fut témoin d'une expansion semblable. Vers 1937, on pouvait estimer suffisant le service de toutes les régions habitées de l'Arctique canadien. La Compagnie possède présentement quelque trente postes dans les régions arctiques.

La transition des Esquimaux, à partir de leur état primitif, s'est effectuée graduellement en un peu plus d'un siècle. L'introduction des armes à feu est peut-être le facteur qui a le plus contribué à modifier leur vie. Bien que de faible puissance et de conception désuète, les premiers fusils distribués aux Esquimaux se révélèrent, pour la chasse, d'une efficacité infiniment supérieure à celle de l'arc et de leurs autres armes primitives. Même tout au long de leur association avec les baleiniers, les Esquimaux sont demeurés un peuple de chasseurs. Mis à part quelques articles de luxe, c'est de la chasse que provenaient presque exclusivement leurs vivres et leurs vêtements essentiels.

Il en allait de même des Esquimaux qui n'avaient pas connu le contact direct des baleiniers; leur vie était influencée par les postes de commerce établis vers le sud.

Pendant l'ère de la chasse à la baleine, la vie avait tourné autour des ressources marines, les baleiniers ne s'intéressant pas aux fourrures. Avec l'arrivée des trafiquants de pelleteries, les choses prirent un autre aspect. Après s'être rendu compte, dès le début, que les Esquimaux ne pouvaient s'adonner en hiver au piégeage qu'à condition d'être bien nourris et bien vêtus, on les encouragea de toutes les façons possibles à continuer à vivre des ressources locales et à ne vendre que les peaux et la graisse de baleine dont ils n'avaient vraiment pas besoin.

La Seconde Guerre mondiale et les progrès rapides du transport aérien à longue distance brisèrent l'isolement de l'Arctique. Des pistes d'atterrissage destinées aux installations de défense furent aménagées et des stations météorologiques et radiophoniques furent

installées dans de nombreux endroits. D'autres secteurs d'activité commencèrent également à s'installer dans le Nord. Le public canadien s'intéressa à la situation du peuple esquimau. C'est pourquoi le Gouvernement canadien commença, au début des années 50, à prendre des mesures pour préparer les Esquimaux à jouer leur rôle véritable dans l'économie de l'Arctique en évolution. Les Esquimaux furent impliqués dans des programmes d'amélioration de l'enseignement, des services de santé et de bien-être et des programmes embrassant les domaines de la location de logements, des lois sociales, de l'économie et de l'exploitation des ressources, et leur mise en oeuvre s'effectua avec le plus grand enthousiasme.

Administration Les Esquimaux du Canada, citoyens à part entière, bénéficient des mêmes droits et ont les mêmes responsabilités que les autres citoyens canadiens. Ceci est vrai dans le domaine des droits civils, de la législation locale, provinciale et fédérale, des impôts, du droit de propriété et des services sociaux. Bien que les Esquimaux aient été exclus de la Loi sur les Indiens, une décision de la Cour suprême rendue en 1939 a décidé que le terme "Indiens", tel qu'utilisé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, incluait les Esquimaux, et que l'autorité législative concernant les Esquimaux relevait de la juridiction fédérale. Toutefois, la juridiction spéciale fédérale ne constitue qu'un service supplémentaire et ne confère aucune citoyenneté différente de la citoyenneté normale.

La politique actuelle du Gouvernement à l'égard des Esquimaux est basée sur le principe de l'égalité, tout en leur offrant la possibilité de conserver leur culture selon leur bon vouloir, afin qu'ils puissent, en tant que groupe, apporter leur contribution personnelle à la société multiculturelle canadienne. Pour y parvenir, les Esquimaux disposent des programmes suivants, mis en oeuvre par le Gouvernement fédéral directement, ou par l'intermédiaire du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest:

1. **Gouvernement:** des Esquimaux sont élus au Conseil territorial des Territoires du Nord-Ouest. Des conseils des établissements esquimaux existent depuis de nombreuses années et beaucoup d'établissements tendent à devenir de "petits villages" dans le gouvernement local.
2. **Administration locale:** le vaste Programme de location de logements dans le Nord n'aurait pu atteindre les objectifs réalisés jusqu'à présent, sans la participation de la population esquimaude. Ce programme combinait la mise en valeur de la collectivité et la gestion de la location des logements.

3. Coopératives: des coopératives de production et de consommation ont vu le jour sur l'initiative des Esquimaux. Elles sont gérées par des Esquimaux, bien que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ait fourni une aide technique sur demande.
4. Éducation: le Gouvernement fédéral apporte son aide financière intégralement. Des Esquimaux ont déjà obtenu le titre de docteur, professeur et pilote.
5. Organisation sociale: par l'intermédiaire du Secrétariat d'État, le Gouvernement fédéral subventionne l'organisation nationale esquimaude, *Inuit Tapirisat*, qui a pour principaux objectifs de:
 - a) aider à préserver la culture et la langue esquimaudes et à engendrer la fierté de l'héritage des *Inuit*;
 - b) aider les *Inuit* à prendre conscience de leur propre situation, des plans gouvernementaux, des droits aborigènes, des domaines légaux et des possibilités d'instruction, pour leur permettre de déterminer quel domaine politique, économique, social et éducatif les affectera ainsi que leurs générations futures;
 - c) aider les *Inuit* à faire valoir leur droit de participer pleinement à la société canadienne et à acquérir la sensation d'y appartenir, et amener le public à prendre conscience de ces droits.
6. En outre, le Gouvernement fédéral a, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, reconnu la situation défavorisée des Esquimaux et pris l'engagement de verser 100,000 dollars à l'organisation canadienne *Inuit Tapirisat* pour effectuer des recherches sur des problèmes intéressant la population esquimaude, y compris les droits légaux et moraux concernant les terres et les eaux du Nord canadien.

Mode de vie En 1966, le Gouvernement fédéral a créé le Programme de location de logements dans le Nord pour les Esquimaux et les Indiens habitant dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce programme fournit des logements convenables à loyer modéré dans plus de 46 collectivités, au nord et au sud de la limite de la végétation arborescente. Vers 1972, un total de plus de 2,200 habitations étaient en place, dont plus de 1,300 possédaient trois chambres à coucher ou plus. Actuellement, les investissements en capital dépassent 16 millions de dollars et le budget opérationnel s'élève à plus de 2 millions de dollars; le total des loyers dépasse 500,000 dollars. Toutes les maisons sont pourvues des meubles essentiels, d'une cuisinière au mazout et d'un poêle électrique, et disposent de tous les services utilitaires et municipaux.

D'après le système de location, les locataires versent des loyers mensuels correspondant à leurs revenus familiaux. Des associations de locataires sont chargées de gérer le programme dans ces collectivités. Cette gestion a parfaitement réussi à développer l'esprit communautaire et à atteindre les objectifs sociaux, puisque les associations sont composées de locataires ayant la même situation et pour objectif commun d'améliorer le mode de vie et les services communautaires dans leurs propres collectivités.

Le Programme de location de logements dans le Nord comporte une disposition pour les locataires dont la situation financière s'améliore; s'ils désirent devenir propriétaires, une partie des loyers payés est déduite du prix d'achat. L'accès à la propriété a été entravé par le fait que les propriétaires doivent assumer le coût total très élevé des services normalement fournis aux locataires (mazout, électricité, eau, égouts, ramassage des ordures). Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest étudie actuellement l'égalisation de ces coûts, ce qui devrait par conséquent stimuler le désir de devenir propriétaire.

Le Programme de location de logements dans le Nord est responsable de l'amélioration de la santé et du niveau de vie dans le Nord; c'est par ce moyen que les Indiens et les Esquimaux pourront s'adapter au mode de vie des collectivités plus évoluées qui se développeront à mesure que le potentiel des ressources finies du Nord canadien sera connu.

L'objectif principal de ce programme a maintenant été atteint et a vraiment aidé la population à passer de son vieux à son nouveau mode de vie.

Hygiène et santé Grâce au Service de santé du Nord, la Direction générale des Services médicaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est chargée de dispenser tous les soins dans le Nord. Elle a un rôle double qui consiste à fournir les services de santé à tous les résidents du Nord et à remplir la fonction d'un ministère provincial de la Santé pour les deux Territoires, tandis que les conseils territoriaux promulguent les décrets sur la santé.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest gère un plan d'assurance sociale à peu près identique à celui des gouvernements provinciaux au Canada. Le régime d'assurance-maladie a été mis à la disposition des résidents des Territoires du Nord-Ouest le 1er avril 1971.

Les Esquimaux s'immunisent peu à peu contre la maladie. Leurs contacts accrus avec la population "extérieure" amélioreront sans

doute la situation. A ce point de vue, les avantages sanitaires mis à leur disposition vont d'hôpitaux modernes dans les plus gros centres à des dispensaires de fortune tenus par des enseignants, des trappeurs, des policiers ou encore des missionnaires dans les endroits les plus isolés.

Des infirmeries tenues par deux infirmières autorisées ou plus ont été installées dans la plupart des établissements comptant plus de 250 habitants. Les infirmières exercent sur place la médecine préventive et prodiguent les premiers soins; les cas médicaux et chirurgicaux sérieux sont référés à des centres plus importants et les malades sont transportés par avion.

Emploi Les Esquimaux sont employés maintenant dans de nombreux domaines. Ils travaillent comme traducteurs et commis pour divers ministères du Gouvernement et beaucoup sont employés dans des sociétés privées. Les Esquimaux qualifiés travaillent dans les mines comme ouvriers spécialisés, ils sont charpentiers, mécaniciens, monteurs d'installations à vapeur, opérateurs de moteurs diesel et conducteurs de tracteurs, ferblantiers, boutiquiers. Les femmes sont interprètes, serveuses de restaurant, aides médicales, employées de bureau et hôtesses de l'air. Deux Esquimaux siègent au Conseil des Territoires du Nord-Ouest; d'autres sont annonceurs au réseau septentrional de Radio-Canada. Le premier Esquimau pasteur de l'Église anglicane a été ordonné en 1960. Dernièrement un Esquimau âgé de 26 ans a obtenu le diplôme de médecin. Quelques hommes ont quitté leurs maisons pour devenir marins et d'autres ont suivi des cours de formation pour devenir pilotes.

Avec l'expansion de la recherche pétrolière dans le Nord canadien, les sociétés pétrolières et d'autres industries nouvelles chercheront à recruter un plus grand nombre d'employés parmi les Esquimaux. D'après la déclaration du Gouvernement sur la mise en valeur du Nord, publiée début 1972 par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, la politique devrait consister à créer des possibilités sérieuses d'emploi dans le gouvernement et l'industrie pour les indigènes grâce à des stimulants intéressants, à des objectifs intelligents et, au besoin, à des obligations imposées.

Les deux premières coopératives esquimaudes dans l'Arctique canadien furent constituées en 1959. Au cours de la décennie qui suivit, 36 coopératives furent mises en place par des Esquimaux et des Indiens vivant dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nord du Québec. Aux environs de 1968, le chiffre d'affaires annuel de ces organisations dépassait de loin les deux millions de dollars.

Dans 27 établissements, les coopératives ont rapporté plus de cinq millions de dollars à l'économie locale sous forme de traitements et salaires et par l'achat des produits de leurs membres, ce qui a contribué à faire revivre, à consolider et à renforcer les vieux établissements et à en créer de nouveaux.

En collaboration avec la *Co-operative Union of Canada*, un travail considérable a été réalisé qui a entraîné la constitution de fédérations de district et l'union de ces fédérations en une Confédération des coopératives de l'Arctique. En 1967, les coopératives du nord du Québec formèrent une fédération qui, grâce aux subventions des Gouvernements fédéral et provincial, fournit les services essentiels aux Esquimaux et aux Indiens membres de ses organisations.

En 1969, le gouvernement territorial a assumé l'entière responsabilité du développement des coopératives dans les Territoires du Nord-Ouest.

Éducation On accorde beaucoup d'importance à l'éducation et à la formation professionnelle, destinées à permettre aux Esquimaux de mieux s'adapter à leur nouveau mode de vie. En 1971-72, 4,375 élèves esquimaux étaient inscrits dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest, contre 451 Esquimaux sur un total de 2,000 élèves inscrits dans les écoles du Nord canadien en 1955.

Dans tous les Territoires du Nord-Ouest, les Gouvernements fédéral et territorial sont chargés de l'éducation et le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest s'occupe de sa gestion. Ce n'est que depuis avril 1969 que le gouvernement territorial assume la gestion de l'éducation dans le district du Mackenzie et, tout dernièrement, depuis le 1er avril 1970 dans le district de l'Arctique oriental. Dans l'Arctique québécois, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est toujours chargé de l'éducation des Esquimaux.

Chaque enfant esquimau à l'école représente en quelque sorte une victoire sur les difficultés dues au climat, à la distance et à la langue, pour ceux qui sont chargés d'apporter l'éducation dans l'Arctique canadien.

Dans cette société en évolution constante, l'éducation doit fournir des programmes innovateurs si elle veut satisfaire les besoins des résidents. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest a mis au point son programme d'études et ses méthodes d'enseignement, et développé la participation de la collectivité en 1971.

Il faudra encore attendre un certain temps avant d'avoir un vaste programme d'études universitaires dans le Nord. L'Université de la Saskatchewan offre des cours dans son Centre de recherches situé à Rankin Inlet. L'Université de l'Alberta a étendu son programme à la région du Mackenzie et offre des cours à Fort Smith, Yellowknife et Inuvik.

En 1971, le premier Esquimau obtint le diplôme de médecin de l'Université du Manitoba et les premiers Esquimaux pilotes d'hélicoptère achevèrent leurs cours de formation.

En septembre 1971, le premier programme d'études élémentaires fut distribué sous forme d'un plan dans toutes les écoles du Nord. Ce programme créé dans le Nord et composé de matières qui conviennent au milieu social et culturel du Nord, comprend une série spéciale de livres conçus pour les enfants indiens et esquimaux.

La Division de l'éducation spéciale et de l'éducation permanente fournit toutes les activités de formation et d'éducation non comprises dans les systèmes scolaires officiels élémentaires et secondaires. Des programmes d'éducation pour les adultes sont conçus pour aider les adultes des territoires à mettre en valeur leurs aptitudes au maximum et à rendre leur mode de vie plus intéressant et plus agréable à une époque qui évolue rapidement sur le plan technologique.

Des programmes d'enseignement professionnel, incluant l'apprentissage, sont conçus pour former les gens à travailler comme salariés ou à leur compte dans certaines professions. L'apprentissage reste le programme le plus efficace pour la formation des hommes de métier. Les qualifications manuelles sont apprises sur les lieux de travail, où on exerce une grande surveillance pour être certain que l'apprenti bénéficie d'expériences de travail dans toutes les techniques de métiers disponibles. En outre, chaque apprenti sous contrat reçoit 6 à 8 semaines de formation professionnelle théorique à temps plein durant chaque année de son apprentissage.

Les Territoires du Nord-Ouest comptent 69 établissements dont 32 d'Esquimaux. Les Territoires disposent de 58 écoles, dont 30 dans des établissements esquimaux. Des jardins d'enfants existent dans 35 de ces écoles et 22 d'entre eux se trouvent dans des établissements esquimaux.

L'enseignement universitaire et la formation prépareront des jeunes du Nord aux types d'emplois qui seront créés par le développement des industries. Comme le niveau général de l'enseignement universitaire augmente, un système de bourses et de prêts permettra à tous les étudiants esquimaux admis de poursuivre des études supérieures.

RP/A

DOCS
CA1 EA9 R71 FRE
1972 octobre
Les Esquimaux du Canada
53965975

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045542 9